

sports group travel program

MASTER POLICY N° 2.009.718
FORMULAIRE ASSISTANCE VOYAGE

S.A. ARENA - BOULEVARD BRAND WHITLOCK 165 - 1200 BRUXELLES - ☎ 02/512.03.04 - arena@arena-nv.be

La compagnie AIG EUROPE SA entreprise d'assurance agréée sous le code n° 0976 pour pratiquer les branches 1 / 2 / 7 / 13 en 18.
FSMA : 10.365

0449.789.592

POLICE FEDERALE SOUS-JACENTE

La police souscrite via ARENA par : **LIGUE BELGE FRANCOPHONE DE TRIATHLON ET DUATHLON asbl**



SOUS-REFERENCE : **0 0 6 7**

Sous la "MASTER POLICY" n° 2.009.718 de ARENA sont conclues des assurances-voyages, connexes aux polices groupe souscrites pour leurs membres par des fédérations sportives via ARENA et indiquées dans ce contexte par l'appellation "police fédérale sous-jacente". Le preneur d'assurance mentionné ci-dessous déclare avoir pris connaissance des conditions de la "Master Policy" n° 2.009.718 et, comme membre de la fédération précitée, souhaite en conclure une assurance pour le voyage précisé ci-après pour compte des membres nominativement désignés au verso. La couverture d'assurance est accordée sur base du présent formulaire d'assurance, pour autant que ce document parvienne à ARENA avant le début du voyage qui en fait l'objet et que le règlement de la prime due a été effectué par virement au compte bancaire n° Iban : BE64 2100 0568 4252 / Bic : GEBABEBB de la S.A. ARENA.

IDENTIFICATION DU PRENEUR D'ASSURANCE

La fédération elle-même	Club affilié à la fédération	Membre affilié à la fédération
<i>Adresse du secrétariat et identité du secrétaire général.</i>	<i>Adresse du secrétariat du club et identité du secrétaire du club.</i>	<i>Nom et adresse du membre affilié</i>

DESCRIPTION DU VOYAGE A ASSURER

DESTINATION DU SEJOUR - BUT DU VOYAGE - ACTIVITES PREVUES	DUREE	PARAMETRES DE LA PRIME
	DATE DE DEPART	
	DATE DE RETOUR	
	NOMBRE TOTAL DE JOURS, y compris dates de départ et de retour	A
	NOMBRE DE PARTICIPANTS nominativement mentionnés au verso	B

LA PRIME

1	Couverture sur base annuelle valable dans le monde entier 24/24h accident/maladie, y compris le rapatriement	Valable du/.../2024 jusqu'au 31/12/2024	€ 95,00-
2	Couverture 24/24h accident/maladie (y compris le rapatriement) VOYAGES EN EUROPE	€ 2,48- X A X B =	€
3	Couverture 24/24h accident/maladie (y compris le rapatriement) VOYAGES EN DEHORS DE L'EUROPE	€ 3,10- X A X B =	OU €
4	Couverture limitée valable dans le monde entier "Rapatriement suite à un <u>accident assuré uniquement</u> "	€ 0,74- X A X B =	OU €
PRIME TOTALE DUE =			€

En cas d'assistance/hospitalisation à l'étranger :

Veuillez contacter la Centrale d'Alarme au n° **+32.3.253.69.16**
et faites mention du n° de police suivant : **2.009.718 / 0067**

**Formulaire à envoyer au format PDF à
secretariat@lf3.be et à arena@arena-nv.be**

